

# Découvrir ce qui est nôtre : un vieux concours de vigneron...!

Autor(en): **Landry, C.-F.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le nouveau conteur vaudois et romand**

Band (Jahr): **82 (1955)**

Heft 2

PDF erstellt am: **11.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-229315>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

—♥—  
 DÉCOUVRIR  
 CE QUI  
 EST NOTRE  
 —♥—

## Un vieux concours de vigneron... !

par C.-F. Landry

*Vous connaissez, bien sûr, la vieille plaisanterie que se repassent les soi-disant connaisseurs :*

— *Qu'allons-nous boire ? Du vin ou du Neuchâtel ?*

*C'est le type même de la plaisanterie stupide. De plus, elle ne peut être que récente, si j'en juge par des documents irréfutables. J'ai, en effet, déplié à votre intention une feuille pliée en six, qui s'intitule : TABLEAU... du résultat du concours de vins, en suite de l'appel fait pour le lundi 17 février 1851.*

Quoi ! me direz-vous ? Il y avait donc déjà des concours de dégustateurs, en ce temps-là ?

C'est ça, et c'est mieux, bien entendu. Car les dégustateurs, au lieu d'avoir à jouer aux devinettes, avaient à connaître et à apprécier des vins, pour voir si les plants cultivés donnaient bien une production estimable.

Et c'est là qu'intervient mon astuce, à propos du « Neuchâtel ». Je lis, dans une colonne : *PLANTS* ; et en dessous : Neuchâtel. En regard : *NOM DES PROPRIÉTAIRES* : Michaud Henri, colonel. *DOMICILE* : Vevey. — 1<sup>er</sup> prix — Nature du terrain : graveleux. Observations d'appréciations (!!) : belle couleur, franc Cortaillod, très bon, fin. Ensuite : Chausson, David, colonel, Villeneuve. 2<sup>e</sup> prix : terrain rocailleux. — Belle couleur, très bon goût, fumet prononcé. Ensuite : Félix, Paul, Vevey ; terrain graveleux : belle couleur, très bon goût, fumet peu prononcé.

Ensuite, un autre plant, tenez-vous bien, plaisantins :

*CORTAILLOD*. Plant cultivé par : Meylan, Auguste, Concise ; Nicollin, Pierre, à Orbe ; Decosterd, Louis, Tannev ; Bolle, Auguste, lieutenant-colonel, à Lausanne ; Veillon, Charles, à

Aigle ; Veret, Jaques, à Nyon. — Dont les appréciations selon les sols donnent : belle couleur. goût mal soigné, point de fumet ; couleur laisse à désirer, goût bien bon (!!)... Je crois que c'est à Lausanne que ce Cortaillod-là réunit le plus de qualités : Couleur très belle, goût bon Cortaillod, fumet agréable.

\* \* \*

Que voulez-vous que j'ajoute, dans cet ordre d'idées ? Pas grand-chose. Je suis frappé de l'ancienne honnêteté, une fois de plus. Ces gens-là, à la fois propriétaires-récoltants et juges d'autrui n'avaient pas des idées toutes faites. Ils mettaient le nez dans le verre. Ils essayaient de cultiver divers plants (n'y avait-il pas quelque deux mille variétés ; deux mille, vous vous rendez compte !). Ils avaient à peu près chacun « leur vin », on était bien éloigné alors de la monotonie ou du : « versons tout dans la même cuve... »

On savait encore qui avait fait venir d'ici ou de là des chapons de ceci ou de cela, et ces indications se retrouvent jusque dans les nomenclatures de ce temps.

Et puis, pour ne pas devenir trop grave, je change légèrement d'optique : dans ce fameux concours de 1851, je constate que sur 36 bonshommes, il n'y avait pas moins de cinq colonels ; du vingt pour cent, quoi ! Ce qui n'est pas si mal. Les choses ont prospéré depuis le pauvre Davel qui ne fut que major.

Donc, la vigne est un peu militaire. On le savait. Ce sont des vétérans romains qui ont apporté la vieille vigne ; ce sont des soldats suisses des corps étrangers, des « capitulations » comme on le disait, qui ont rapporté dans leur musette tel plant du Rhin, tel Bordeaux, tel Pinot. Les fendants nous venaient des moines, qui sont une sorte de militaires.

\* \* \*

Que boit-on ? Du vin ou du Neuchâtel ? En 1851, Lausanne, Vevey, Villeneuve, Aigle, Nyon, je le lis noir sur blanc, cultivaient avec succès du Neuchâtel.

Ce ne sont pas tant les appellations et les provenances qui me paraissent en cause, de nos jours ; c'est autre chose. Nous évoquions, un ami et moi, cette plaisanterie imbécile, au moment où une bouteille de « vaudois » posée sur un plateau de cuivre, attaquait (vous lisez bien attaquait) ce cuivre.

On aura toujours quelque peine à croire que l'honnête jus de la vigne soit, par lui-même, corrosif. Le raisin, brusquement écrasé sur un plateau de cuivre n'a pas cet effet. L'alcool tombé sur un plateau de cuivre n'a pas cet effet. Ce n'est donc ni le jus de raisin, ni l'alcool. C'est... le reste.

Le reste ?

A ce moment-là, il ne s'agit plus de la question stupide : Que boit-on ? Du vin ou du Neuchâtel ? — La question devient : — Que voulons-nous boire, du vin ou de la chimie ?

Le vigneron du Midi, que je connaissais bien, disait : des « poutringues ». Le mot était plus joli que la chose.

Quoi qu'il en soit, quand je retrouve de vieux papiers sur le vrai soin du vin, sur l'ancienne surveillance amicale du vin, sur les bienveillants concours — tel ce concours de 1851 — je me dis qu'il y avait pas mal de braves gens autour de la vigne, et que c'était peut-être à cela qu'on devait la vraie poésie du vin : à cette recherche des parchets, à ces accords soigneux du plant et du terrain... Je connais heureusement encore des vigneronns de cette race-là. On est étonné de voir ce qu'ils arrivent à faire. C'est si bon, c'est si beau, c'est si honnête, c'est si franc... qu'on ne comprend plus très bien que ces bonnes choses-là et les autres vins, les douteux, s'appellent d'un nom commun, s'appellent tous : *VIN*.

Alors on recourt à des superlatifs ; je pense à une série de vins que j'estime ; on a mis sur les bouteilles : vin *NOBLE*.

Moi je veux bien. J'aurais cru que le vin était *toujours* noble ; mais puisqu'on veut attirer mon attention sur sa *NOBLESSE*, c'est qu'il y a donc des vins non-nobles ?

Ce n'est pas moi qui le dis. Moi, je ne dis rien, je constate. Si le vin est noble, pourquoi ce besoin de le dire ? et, s'il n'est pas noble, ce n'est plus du vin.

Dans mon vieux concours de 1851, je suis très étonné de la courte gamme de mots, pour qualifier des vins. Ce qui me donnerait à croire que ces messieurs d'alors étaient vraiment des gens sérieux, vraiment de la partie. Avec quelques mots, il disaient tout. Aussi bien les plus grandes qualités que les défauts.

Est-ce que le vin aurait tant changé depuis cent ans ?